

La boutique Le Point

Découvrez
nos hors-série !



Vendredi 17 juillet 2009

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Tech & Net](#)

Mon compte | Newsletters | Hors-série | Abonnement | RSS

TECH & NET

Publié le 13/07/2009 à 08:02 - Modifié le 13/07/2009 à 10:12 [Le Point.fr](#)

JEUX EN LIGNE

Une ouverture très encadrée

L'arrivée de nombreux acteurs économiques sur le marché des jeux de hasard en ligne est prévue pour le début de l'année 2010. Les partenaires se concertent sur la manière d'encadrer et d'accompagner une activité.

Par Clément Pétreault



Benjamin Jacob, du cabinet PDGB et Olivier Kuhn de la société Atos Worldline.

VOS OUTILS

[Imprimez](#) [Réagissez](#) [Classez](#)

SUR LE MÊME SUJET

▶ **PORTRAIT** Courbit, le flibustier des jeux en ligne

dans les transactions électroniques, nous livrent leur vision d'une ouverture réussie.

Le Point.fr : Quelle est la situation du jeu en ligne sur le Net aujourd'hui ?

Benjamin Jacob et Olivier Kuhn : On est dans une situation de monopole théorique, avec le PMU et la FDJ qui ont le monopole pour le jeu "physique" et en ligne. La réalité est en fait plus floue. Les internautes français ont accès à de nombreux sites basés hors de nos frontières, à Malte ou Gibraltar. Cela ne signifie pas que ces acteurs ne sont pas fiables, il existe beaucoup de sociétés qui ont choisi de résider hors du territoire, en attendant la légalisation et réglementation du marché français. Ils attendent l'attribution des licences qui devrait débuter dans le courant de l'année 2010.

Quels sont les risques encourus par un internaute dans cette situation ?

Il est dans un flou juridique. Rien ne l'empêche de jouer sur un site basé à l'étranger. Le risque concerne une partie des 20.000 sites basés dans des paradis fiscaux. Aucune garantie n'est possible quant au fonctionnement du site, aucun recours n'est possible pour l'internaute, le risque d'escroquerie est réel. Le projet de loi prévoit un système de lutte contre les offres illicites, mais on ne pourra pas empêcher les internautes d'aller sur tous les sites. Nous partons du principe qu'avec une offre de jeu légale, attrayante et structurée, tout devrait rentrer dans l'ordre.

À quoi ressemblera le marché du jeu en ligne lors de son ouverture ?

Les licences seront attribuées au cours de l'année 2010, sous l'autorité de l'Arjel (Autorité de

DERNIÈRE MINUTE

15:10 Trois à six mois de prison avec sursis requis contre sept Conti

15:03 Charles Pasqua: renvoi devant la CJR confirmé en cassation

15:00 Rafsandjani déplore la "confiance perdue", nouvelle manifestation à Téhéran

15:00 Pour Buzek, l'UE doit être vigilante dans ses relations avec la Russie

14:58 Espagne/Guerre civile : le cliché mythique de Capa est un montage

14:58 108 millions de dollars octroyés au Togo

24 heures d'infos

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! [athlenergy.com](#)

TECH-NET EN IMAGES



NKM lance la TV tout numérique à Cherbourg

Audi Med Cup : la mini-Coupe de l'America

Les jeux marquants de l'E3

Visite : la fibre optique s'installe

Lancement réussi pour Ariane 5

La Game Boy fête ses 20 ans

Voir plus de diaporamas

GUIDE DU NUMÉRIQUE 2009

Tous nos tests



régulation des jeux en ligne). Leur nombre est illimité mais on estime à 12 ou 15 le nombre d'acteurs entrant sur le marché dans un premier temps. Il est probable qu'il n'y aura pas de place pour tout le monde. Les coûts marketing pour se faire connaître seront importants, et le modèle économique est serré en raison des taxes, donc tout le monde ne pourra pas survivre.

Doit-on s'attendre à une déferlante publicitaire pour des jeux lors de l'ouverture effective du marché ?

C'est probable. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons qu'elle soit correctement encadrée. Nous voulons une publicité responsable, avec une régulation. Nous pensons que la publicité ne doit pas valoriser ou banaliser la pratique du jeu. On ne doit pas non plus présenter le jeu comme un moyen d'enrichissement, mais uniquement comme un divertissement. Ne pas cibler les mineurs et ne pas encourager une pratique excessive.

Quels systèmes préconisez-vous pour protéger les mineurs ?

Nous souhaitons que des méthodes de vérification de l'âge de l'internaute déjà éprouvées soient mises en place. Nous nous orientons vers un dispositif d'enregistrement des internautes qui devront fournir une photocopie de leur carte d'identité et d'autres documents bancaires et de justification de domicile. Nous ne pourrons jamais être sûrs à 100 % qu'il n'y a pas falsification, mais ce système permet la cohérence de l'ensemble des documents. Nous travaillons avec des associations de défense de l'enfance qui ont déjà joué un rôle important sur la pornographie en ligne. Les sites de jeux seront intégrés aux dispositifs de filtrage parentaux. À moyen terme, nous attendons beaucoup de la future carte d'identité électronique qui devrait aussi permettre de s'identifier dans le monde virtuel.

Qu'envisagez-vous en matière de lutte contre l'addiction ?

Bien que la notion de dépendance au jeu ne soit pas médicalement établie, nous souhaitons déployer un ensemble de mesures contre le jeu excessif. En établissant un dispositif qui inclut des limitations dans les comptes des joueurs, nous pensons pouvoir détecter ce phénomène. Aujourd'hui, la FDJ et le PMU financent eux-mêmes les services d'aide contre l'addiction. Cette autorégulation mérite d'être généralisée.

ABONNEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER

OK

Entrez votre e-mail pour recevoir l'actualité

AUTRES ARTICLES

- Google Suggest : entre deux eaux judiciaires
- Firefox 3.5.1 : mise à jour critique pour le navigateur de Mozilla
- Naissance de la twitterature
- Le Tour de France a aussi sa version virtuelle et jouable
- Facebook, 250 millions de membres et beaucoup de questions

MAIGRIR vite de 10-30kg ?

Avec les protéines et SANS régime Résultats 100% Garantis - SANS yoyo



Actualité de la Bourse

Sécurité & simplicité Testez le logiciel de Trading !

Annonces Google

Patchs MAIGRIR -30kg/10€

Incroyable! Si vous maigrissez trop vite mettez vos patchs 1 jour sur 2



* Nintendo Wii *

Trouvez Votre Nintendo Wii -40% Consultez le Top Des Sites sur ASK!

Annonces Google

4 COMMENTAIRE(S)

SANS ILLUSION Sur le net, c'est tout net lundi 13 juillet | 20:57

Bravo, pour toutes ces précautions... sur Internet (6% du marché global des jeux en France). Mais que se passe-t-il dans les bars tabac loto PMU français des jeux - P personne n'en parle - recettes publicitaires obligent ? Un joueur peut jouer (et perdre) 500 euros toutes les 5 minutes, en toute liberté et en gardant l'anonymat, au jeu de la FDJ dénommé RAPIDO (qui porte bien son nom), vous ajoutez les tickets de grattage et grilles de loto, c'est pire qu'au casino ! De même pour le PMU, un parieur peut - soit introduire dans la machine à sous "PARIEZ-SPOT" tout son salaire ou son RMI sans que personne ne s'inquiète de cela ! Sauf son épouse et ses enfants qui attendent les "courses" à la maison. - Soit en pariant 1000, 2000, 3000 euros en espèces sur un ou plusieurs chevaux... En un seul coup ! Les joueurs sont-ils si bien protégés en France, les jeux des monopoles sont-ils aussi bien encadrés sur le plan de l'addiction et respectueux de l'ordre public que ce que l'on veut mettre en place sur le net ? Bien sûr que non, anonymat du joueur, ainsi personne ne connaîtira les dégâts occasionnés par les vertueux monopoles. Faites ce que je dis... Mais pas ce que je fais depuis des années (20 ans déjà), jeux de frattage, loto, super loto, euromillions, rapide, fdj.com, les dégâts sur la santé "mentale" des joueurs et de leur famille, c'est pas grave l'Etat s'en charge avec nos impôts. Avant de mettre en place une véritable politique du jeu responsable et amusant (pas idiot comme la plupart des jeux actuels) sur le NET, faites le ménage sur le territoire où l'offre de jeux est détenu par les super monopoles si peu vertueux ou par des propriétaires de machines à sous clandestins qui eux ne payent aucune taxe (comme sur le net actuellement) et ne se préoccupent pas du tout des dégâts, de la régularité des jeux proposés, business oblige surtout pour financer d'autres activités criminelles. Bon courage Messieurs les Députés, il ne faut pas que la paille de l'Internet vous empêche de voir la poutre des jeux organisés dans nos villes et nos communes... ne circulent pas, il y a beaucoup à voir ! Et regardez un peu ce qui se fait de bien en ce domaine chez nos voisins européens depuis tant d'années ! Faites le vite avant que l'Europe ne revienne à la charge avec cette fois le dossier des jeux d'argent sur le territoire français. Messieurs les journalistes, malgré le risque publicitaire, dites haut et fort aux français qui vous écoutent

CETTE SEMAINE DANS LE MAGAZINE LE POINT

NUMÉRO 1922 -
16 JUILLET 2009

Rama Yade
L'insolente



Edition digitale
S'abonner
Espace abonnés
Espace boutique

ABONNEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER

Entrez votre e-mail pour recevoir l'actualité

OK

TOP 10 DES JEUX-VIDEO

Les meilleures ventes de la Fnac



1 LES SIMS 3



2 KIT DE PRÉCOMMANDE AION :
TOWER OF ETERNITY



3 POKEMON VERSION PLATINE



4 PROFESSEUR LAYTON ET
L'ETRANGE VILLAGE



5 MARIO KART + VOLANT



6 GRAND CHELEM TENNIS + WII
MOTION PLUS



7 NINTENDO WII FIT



8 AION : THE TOWER OF
ETERNITY



9 CONSOLE NINTENDO WII +
JEUX WII SPORTS ET WII PLAY
+ 2 WIIMOTE + 2 NUNCHUK



10 ASSASSIN'S CREED 2 : BLACK
EDITION



ARTICLES LES PLUS LUS

- 1 "Aubry s'est mise dans son tort"
- 2 L'usine Total avait connu un "incident électrique" lundi
- 3 La vigilance "orange" levée, 9 blessés légers en Ile-de-France
- 4 Google Suggest : entre deux eaux judiciaires
- 5 Excédent commercial de 1,9 milliard d'euros en mai

LES MOTS-CLÉ DE L'ACTUALITÉ